

# L'identité à l'enquête : mobilisation collective et mobiles individuels des militants (anti)séparatistes (1981)

Autor(en): **Ganguillet, Gilbert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **94 (1991)**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684837>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# L'identité à l'enquête: mobilisation collective et mobiles individuels des militants (anti)séparatistes (1981)<sup>1</sup>

par Gilbert Ganguillet

## Une mobilisation sociale exceptionnelle

Les événements qui ont jalonné l'histoire du conflit jurassien de l'affaire Moeckli à la création de la République et Canton du Jura sont exceptionnels à plus d'un titre. Bien qu'il s'agisse vraisemblablement du conflit le plus persistant de l'après-guerre en Suisse, il n'a pas trouvé encore de solution durable. D'autre part, la mobilisation politique des Jurassiens comporte des traits particuliers qui la distinguent d'autres processus de mobilisation sociale.

En chiffres absolus, les événements socio-politiques recensés dans le contexte jurassien sont certes inférieurs à ceux d'autres régions helvétiques, mais le taux d'activisme enregistré dans les districts jurassiens est nettement supérieur à la moyenne suisse. Dans la période considérée, on compte 413 événements pour une population variant entre 130 000 et 150 000 habitants, ce qui représente un taux de 3 événements pour 1000 habitants. Ce taux s'élève à 0.9 pour les autres régions latines et 0.8 pour la Suisse alémanique<sup>2</sup>. Le taux d'activités enregistré dans le Jura est donc presque quatre fois supérieur à celui d'autres régions helvétiques. Cette mobilisation sociale, d'une *ampleur exceptionnelle*, est d'autant plus remarquable qu'elle a eu lieu dans un contexte provincial où l'activisme politique est généralement moins répandu.

Un autre aspect caractéristique de la mobilisation sociale jurassienne est sa *nature spécifique*, principalement axée sur la Question jurassienne. Dans d'autres régions, l'éventail des thèmes abordés est plus différencié (revendications sociales, contestation étudiante et mouvements de jeunes, problèmes de l'environnement, manifestations pacifistes, etc.); dans le Jura, quatre cinquièmes des événements sont en rapport direct avec la Question jurassienne, elle-même absente du répertoire d'autres régions. Alors que dans l'après-guerre immédiat (1945-1948) les revendications ouvrières constituent le principal motif de l'activisme politique en Suisse, le Jura est secoué par l'affaire

Moeckli qui provoquera la constitution du Comité de Moutier et la création d'un mouvement séparatiste particulièrement actif. Vers le milieu des années 1950, une conjoncture de problèmes sociaux (crise du logement), de projets controversés (centrales électriques) et les actions de soutien à l'insurrection hongroise provoquent un regain d'activisme. Dans le Jura, c'est l'époque de la dissolution du Comité de Moutier, suivie de la constitution d'un mouvement antiséparatiste en 1952. Mais ce sont surtout les projets de places d'armes aux Franches-Montagnes et en Ajoie (1957) qui provoqueront l'effervescence populaire. La vague d'activisme qui se manifeste en 1968 et 1969 dans le Jura n'est pas due, comme ailleurs en Suisse (et en Europe) à l'agitation étudiante et aux actions de solidarité en faveur des mouvements révolutionnaires du tiers monde, mais au fait que des mesures de sécurité exceptionnelles aient été décrétées par le Département militaire à l'égard des troupes accomplissant leur service dans le Jura. Pour le mouvement séparatiste, il s'agissait là d'une pure et simple «occupation du Jura». A partir de 1972, la question des plébiscites constituera le véritable mobile de l'activisme militant, tel qu'en témoigne le point culminant de 1975, l'année du plébiscite qui consacrera l'éclatement du Jura. Dans le reste de la Suisse, l'activisme politique est surtout alimenté par la récession des années 1973/1974, ainsi que par les activités croissantes des mouvements écologistes.

Dernier trait particulier de l'activisme politique jurassien, le *radicalisme* avec lequel s'affrontent les antagonistes en présence. Entre 1945 et 1978, deux événements sur trois sont articulés de manière non conventionnelle dans le Jura, alors que ces formes d'action ne sont utilisées que dans le quart des cas en Suisse alémanique et une fois sur deux dans les autres régions de Suisse romande ou italienne. Parmi les activités non conventionnelles, la violence politique est nettement plus fréquente dans le Jura. Constituant plus du quart des événements en rapport avec la Question jurassienne, les actes de violence, particulièrement répandus dans le Jura-Sud entre 1975 et 1978, sont cinq à sept fois plus nombreux que dans le reste de la Suisse. Cette particularité est évidemment en relation avec l'extrême polarisation d'une communauté divisée à l'égard de la Question jurassienne, et en particulier à l'égard du problème de la réunification.

### **Les antagonistes en présence**

La résurgence du conflit jurassien remonte à l'époque de la Seconde Guerre mondiale (cahiers de doléances de la Députation jurassienne) et à celle de l'immédiat après-guerre (réactivation du problème de

la germanisation du Jura, affaire Moeckli). L'effervescence populaire déclanchée par le refus du Grand Conseil bernois d'accorder au conseiller d'Etat jurassien Georges Moeckli le département de son choix constitue le point de départ du *Mouvement séparatiste jurassien* qui se constitue en novembre 1947 à Moutier. Le 21 août 1949, le mouvement adopte ses statuts et, en septembre 1951, il prend le nom de *Rassemblement jurassien* pour bien signaler qu'il se situe au-dessus des querelles politiques et confessionnelles.

Après le rejet, en juillet 1959, de son initiative populaire demandant l'organisation d'un plébiscite dans le Jura, le Rassemblement jurassien procédait à un raffermissement des structures internes et décidait de diversifier son action. En juillet 1962, le *Groupe Bélier* fut créé dans le but de rassembler la jeunesse autonomiste. Fondée moins d'un an plus tard, en mars 1963, l'*Association féminine pour la défense du Jura* (AFDJ) visait à réunir les Jurassiennes favorables à la création d'un nouveau canton. D'autres groupements vinrent ensuite enrichir le mouvement séparatiste, tels l'Association des Jurassiens de l'extérieur (AJE) et le Mouvement universitaire jurassien. Première en lice, l'Association suisse des amis du Jura libre (qui prit plus tard le nom de Confédérés amis du Jura) avait été constituée en décembre 1961 déjà. Cette diversification du mouvement séparatiste eut lieu à une époque difficile, marquée par les actions du Front de libération jurassien.

Une seconde vague de différenciation eut lieu à l'époque des plébiscites. L'imminente séparation du Jura allait provoquer la constitution de nouveaux groupements autonomistes dans la partie méridionale du Jura: à la suite du dépôt des initiatives antiséparatistes exigeant un second plébiscite, un «Comité d'initiative pour la création d'un demi-canton du Jura-Sud» se constitue en octobre 1974 et lance une initiative qui ne sera toutefois pas soumise au scrutin populaire, malgré le nombre impressionnant de signatures recueillies. En novembre, ce comité décide de créer l'organisation «Jura-Sud autonome» qui se constituera officiellement en janvier 1975. La jeunesse autonomiste, qui s'était regroupée à la même époque, constituait elle aussi son organisation «Jeunesse-Sud» à la fin janvier 1975. Au lendemain de la défaite du 16 mars 1975, trois cents personnes décidaient de regrouper les forces autonomistes du Sud au sein d'une organisation unique, *Unité jurassienne*, constituée en janvier 1976. En avril 1978, Unité jurassienne, organisation faîtière des trois districts méridionaux, devenait l'une des cinq fédérations du Rassemblement jurassien.

L'avènement du mouvement antiséparatiste remonte au début des années 1950. N'ayant pas atteint ses objectifs, le Comité de Moutier cessait ses activités en novembre 1952. Inquiétés par la dégradation de la situation et par les succès du mouvement séparatiste, cinq citoyens

de Tramelan décidèrent d'adresser un «Manifeste au peuple suisse». Ce manifeste, signé par 360 personnalités de la région, représente l'acte de fondation du mouvement qui se constituera provisoirement à la même époque sous le nom d'*Union des patriotes jurassiens* (UPJ). Le mouvement adoptera ses premiers statuts à Saint-Imier en avril 1953. Contrairement à son adversaire, présent dans l'ensemble du Jura, mais plus fortement ancré dans les districts du Nord, le mouvement antiséparatiste était principalement implanté dans les districts du Jura méridional.

A l'exemple de son adversaire, le mouvement antiséparatiste procédait lui aussi à sa diversification. Au lendemain de la manifestation des Rangiers, en septembre 1964, des Jurassiens opposés au séparatisme fondaient l'Association des Jurassiens bernois de l'extérieur (AJUBE). Dans le cadre du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'Acte de réunion, le fils d'un député agrarien créait, en octobre 1965, les Jeunesses civiques du Jura bernois. Des organisations antiséparatistes se constitueront également en Ajoie dans les années 1966 et 1968. Il s'agit du Groupement interparti pour l'unité cantonale (GIPUC), d'obédience radicale, et du Groupe Jeune Ajoie.

L'époque des plébiscites fut elle aussi novatrice pour le mouvement antiséparatiste. En décembre 1973, le *Groupe Sanglier* prenait la relève des Jeunesses civiques du Jura bernois. A quelques mois du premier plébiscite, en mars 1974, le mouvement antiséparatiste se dotait d'un organisme faitier, *Force démocratique* (FD), qui succédait à l'Union des patriotes jurassiens. Dans le cadre des élections cantonales bernoises qui eurent lieu à la même époque, Geneviève Aubry, fille du conseiller d'Etat jurassien Virgile Moine, rassemblait des militantes en vue de créer un groupement de femmes antiséparatistes. Le *Groupement féminin de Force démocratique* (GFFD) fut constitué en août 1974. Au mois d'octobre, un groupe de personnalités antiséparatistes créait l'Association des responsables politiques (ARP), organisme privé destiné à la réalisation d'un projet de régionalisation élaboré en 1972 par le Gouvernement bernois. Cet organisme prendra par la suite le nom de Fédération des communes du Jura bernois (FJB), avant de devenir une institution de droit public destinée à exercer les droits de coopération décrétés en avril 1978. En mars 1976 et février 1978, l'Association des amis du Jura bernois (*Freunde des Berner Jura*) et Unité bernoise, un regroupement d'antiséparatistes biennois, vinrent enrichir la panoplie du mouvement probernois.

Après l'entrée en souveraineté du nouveau canton, le conflit jurassien se déplace vers les districts de l'actuel Jura bernois. Cette seconde phase du conflit oppose, dans la région, les groupements militants de Force démocratique, du GFFD et du Groupe Sanglier, soutenus par

l'Etat de Berne, aux organisations d'Unité jurassienne, de l'AFDJ et du Groupe Bélier, qui jouissent du soutien du Rassemblement jurassien dont ils font partie ou auquel ils sont (ou étaient) affiliés. Il est difficile d'estimer l'effectif exact des mouvements et organisations en présence: pour l'ensemble du Jura francophone, et selon leurs propres indications, les mouvements comptaient 18000 membres du côté séparatiste et 13000 environ du côté antiséparatiste au début des années 1980 (ces chiffres sont évidemment sujet à caution). Si ces données sont exactes, plus du quart de la population adulte serait engagé dans l'un des mouvements (dans le Jura méridional, cette proportion pourrait même être supérieure, la plupart des militants antiséparatistes étant établis dans cette région). Ce score surpasse de loin la proportion d'adhérents engagés dans d'autres mouvements sociaux. Même si les chiffres avancés sont supérieurs aux scores effectifs, il ne fait pas de doute qu'une part importante de la population s'engage activement ou manifeste son soutien à l'un des mouvements.

Malgré d'importantes différences, les deux mouvements présentent d'étonnantes similitudes au niveau des *caractéristiques sociales*<sup>3</sup>. La proportion de femmes engagées dans les mouvements autonomiste et antiséparatiste est impressionnante: elle atteint 40% en moyenne et dépasse nettement celle des militantes engagées dans d'autres mouvements, à l'exception bien sûr des mouvements spécifiquement féminins.

L'âge moyen des militants s'élève à 47 ans. Il est légèrement plus élevé chez les antiséparatistes, en raison de la moyenne d'âge élevée des membres de FD (58 ans). L'âge moyen des militantes ne varie guère d'un mouvement à l'autre: 55 ans pour le GFFD et 51 ans pour l'AFDJ. Les groupes Bélier (moyenne d'âge 27 ans) et Sanglier (30 ans) présentent également des profils semblables, bien que certains «jeunes» militants antiséparatistes aient déjà dépassé la cinquantaine! Au niveau de la langue maternelle, certaines différences se dessinent, mais elles ne sont pas significatives. Les militants de langue maternelle allemande sont peu nombreux dans les deux mouvements (moins d'un dixième), mais les antiséparatistes ont plus souvent tendance à se caractériser de bilingues (13%). Avec les militants de langue allemande, ils forment un cinquième des militants antiséparatistes. Les différences les plus frappantes se manifestent au niveau de la confession<sup>4</sup>. Ainsi, les quatre cinquièmes des militants antiséparatistes sont-ils protestants, alors que, chez les autonomistes, ils constituent les deux cinquièmes, devancés par les catholiques légèrement plus nombreux (un militant sur deux). Mais ces derniers ne sont pas pour autant «étrangers» à la région, bien au contraire: la proportion de catholiques au sein du mouvement autonomiste diffère même moins fortement de la

moyenne des populations environnantes que celle du mouvement antiséparatiste, où l'élément protestant est prédominant. La dernière caractéristique socio-démographique retenue concerne la durée de résidence. Telle l'origine, la durée de résidence est elle aussi un facteur d'enracinement, basé sur l'intégration à un contexte et à des réseaux sociaux. La durée de résidence des militants est très élevée dans les deux mouvements: trois cinquièmes ont uniquement vécu dans la région de l'actuel Jura bernois, et un quart y ont passé la majeure partie de leur vie. Dans un cas comme dans l'autre, les quatre cinquièmes des militants ont donc principalement vécu dans les districts de Moutier, de Courtelary et de La Neuveville. Les affirmations antiséparatistes selon lesquelles les militants autonomistes seraient en majeure partie des «mercenaires du Nord» sont donc dépourvues de fondement empirique.

Les *caractéristiques socio-économiques* des militants sont plus homogènes encore. Tant en ce qui concerne l'appartenance de classe que la structure professionnelle, les militants des deux mouvements reflètent parfaitement la structure sociale de la région, confirmant par là qu'il s'agit de mouvements profondément ancrés dans leur environnement social.

Si la base sociale ne varie guère d'un mouvement à l'autre, il n'en va pas de même du *système de valeurs* des militants. Pourtant ils partagent les mêmes convictions politiques, considérées sous l'aspect gauche-droite: deux cinquièmes des autonomistes et un antiséparatiste sur deux se prononcent en faveur d'un parti bourgeois ou de centre-droite, alors que, dans les deux camps, deux cinquièmes préfèrent un parti de gauche. Mais lorsqu'on passe aux systèmes de valeurs plus généraux, les différences deviennent manifestes. Les militants autonomistes sont nettement plus progressistes que leurs adversaires, profondément attachés au modèle de croissance traditionnel, ainsi qu'au système de valeurs et aux institutions helvétiques. Ces différences sont particulièrement sensibles dans le domaine nucléaire (quatre cinquièmes des militants autonomistes manifestent leur soutien aux activistes antinucléaires, contre un quart des antiséparatistes<sup>5</sup>). Il en va de même à propos de la défense nationale: neuf autonomistes sur dix sont opposés à son renforcement, alors que deux militants probernois sur trois y sont favorables. Les antiséparatistes sont des partisans convaincus de l'ordre établi (un militant sur deux estime même que la police dispose de trop peu d'influence). Les autonomistes sont par contre d'avis qu'en Suisse la police et l'armée jouissent d'une trop forte influence. La confiance des antiséparatistes à l'égard des institutions helvétiques est donc manifeste, alors qu'elle est plus mitigée chez leurs adversaires. Enfin, les autonomistes manifestent une attitu-

de plus ouverte envers la collectivité internationale (adhésion de la Suisse à l'ONU) ou envers les minorités (population étrangère, droits de la femme, service civil).

L'*identité* des militants autonomistes et antiséparatistes est essentiellement régionale<sup>6</sup>: neuf dixièmes des militants évoquent une telle dimension, alors qu'un tiers seulement y ajoutent une composante politique. Nous ne retiendrons donc que le premier aspect dans le tableau suivant.

Tab. 1 L'identité régionale des militants, selon le mouvement, en % (2 réponses possibles<sup>7</sup>)

|                   | Autonomistes | Antiséparatistes | Total |
|-------------------|--------------|------------------|-------|
| Jurassien         | <b>88</b>    | 3.1              | 44.9  |
| Bernois romand    | –            | <b>62</b>        | 31.5  |
| Suisse            | 8.9          | <b>48.5</b>      | 29    |
| Suisse romand     | <b>20.3</b>  | 9.2              | 14.6  |
| Jurassien bernois | –            | <b>12.9</b>      | 6.5   |
| Total<br>(n=)     | 158          | 163              | 321   |

Neuf autonomistes sur dix se considèrent avant tout comme Juras-siens. Un cinquième mentionne également son attachement à la communauté romande, alors que l'identité helvétique n'est que rarement évoquée. Inversément, les antiséparatistes mettent l'accent sur leur caractère bernois, romand en l'occurrence. Un militant sur deux mentionne également son attachement à la Suisse, alors qu'un septième seulement évoque ses racines jurassiennes (bernoises). A cet égard, les divergences entre les deux mouvements sont donc particulièrement nettes. Les implications au niveau des représentations sociales et des identifications sont évidentes, et un rapprochement des points de vues semble pour le moins improbable dans un proche avenir.

### Le processus de mobilisation

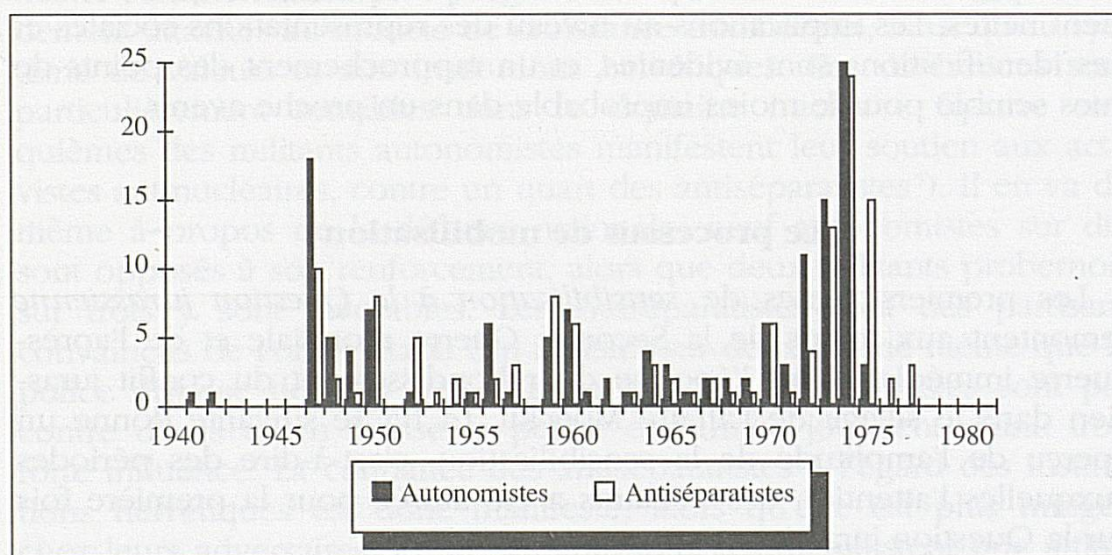
Les premiers signes de *sensibilisation à la Question jurassienne* remontent aux temps de la Seconde Guerre mondiale et de l'après-guerre immédiat. C'est l'époque du rebondissement du conflit jurassien dans le sillage de l'affaire Moeckli. La figure suivante donne un aperçu de l'amplitude de la sensibilisation, c'est-à-dire des périodes auxquelles l'attention des militants a été attirée pour la première fois sur la Question jurassienne.



Après l'affaire Moeckli, qui marque un premier point culminant, c'est la révision constitutionnelle bernoise de 1950 qui attire l'attention des populations jurassiennes. Pour le Gouvernement bernois, la Question jurassienne est désormais réglée, alors que les partisans de l'autonomie jurassienne ne désarment pas. La dissolution du Comité de Moutier et la création d'un mouvement antiséparatiste attirent également l'attention en 1952, suivis en 1956 et 1957 des remous que provoquent deux projets de place d'armes. L'initiative cantonale du Rassemblement jurassien, repoussée en juillet 1959, replace la Question jurassienne à la une de l'actualité régionale. Vers le milieu des années 1960, l'affaire des Rangiers et les actions du FLJ, liées au problème des places d'armes, attisent à nouveau les passions. L'additif constitutionnel bernois, approuvé en 1970, marque le coup d'envoi de la procédure plébiscitaire qui aboutira à la création du canton du Jura, mais aussi à l'éclatement du Jura historique. A l'approche des plébiscites, la sensibilisation des populations jurassiennes s'accroît considérablement, pour atteindre son apogée en 1974. C'est à partir de 1973 surtout que les protagonistes réaliseront l'importance de l'enjeu.

La figure illustre également l'évolution de la sensibilisation au niveau des antagonistes. L'affaire Moeckli sensibilise plus particulièrement ceux qui, plus tard, viendront militer au sein du mouvement séparatiste. Mais l'impact n'est pas négligeable non plus du côté anti-séparatiste. Chez les autonomistes, une forte recrudescence s'observe à partir de 1972; du côté antiséparatiste, elle se manifeste un an plus tard. A partir de 1976, seuls quelques rares militants antiséparatistes prennent encore tardivement conscience du problème jurassien.

Fig. 1 Sensibilisation à la Question jurassienne, selon le mouvement (en chiffres absolus)

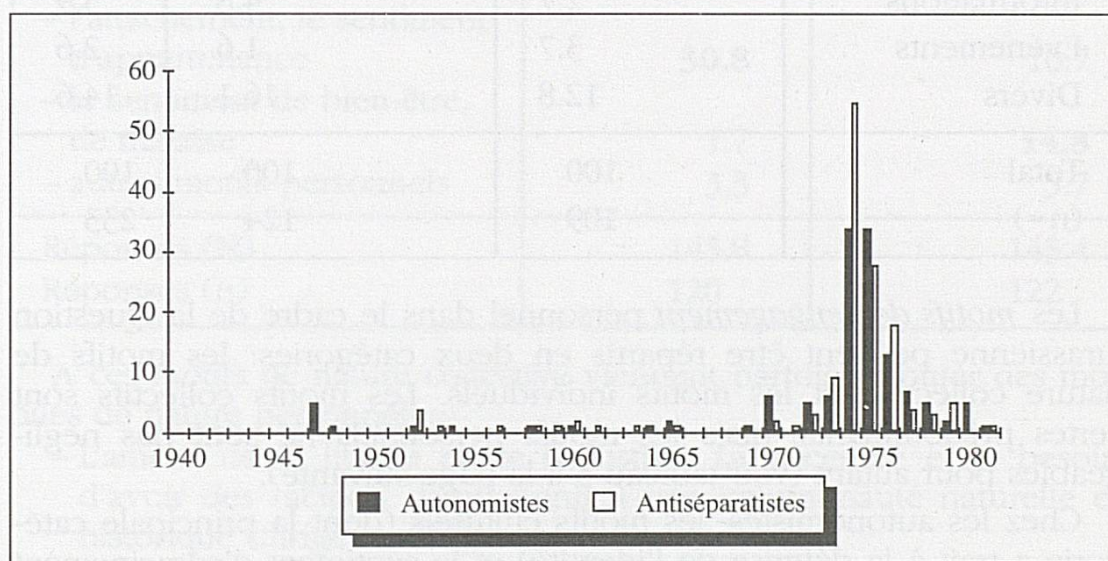


La sensibilisation à la Question jurassienne a donc eu lieu en l'espace de trente années. Elle est avant tout localisée sur le début et vers la fin de la période considérée. La sensibilisation des jeunes militants et celle des militantes du Groupement féminin de Force démocratique est plus fortement axée sur les années 1970.

La concentration sur l'époque des plébiscites est plus marquée encore lorsqu'il s'agit d'*adhésion au mouvement*, les deux tiers des militants ayant été mobilisés entre 1974 et 1976.

Un cinquième seulement des militants se sont engagés avant 1974, tant du côté autonomiste qu'antiséparatiste. L'année 1974 constitue l'apogée de la mobilisation antiséparatiste. C'est l'époque de la fondation de Force démocratique et de son groupement féminin. L'engagement autonomiste a lieu principalement dans les années 1974 (création de Jeunesse-Sud et de Jura-Sud autonome) et 1975 (constitution officielle desdits groupements, création de sections d'Unité jurassienne).

Fig. 2 Epoque de la mobilisation des militants, selon le mouvement (en chiffres absolus)



Dans la plupart des cas, c'est par l'intermédiaire d'amis et de connaissances ou de l'entourage familial que les militants sont entrés en contact avec le groupement auquel ils ont adhéré par la suite. En seconde position figurent les activités du groupe et, plus particulièrement, les réunions et assemblées publiques. Les informations diffusées par ou sur les mouvements (publications, reportages, etc.) ont par contre très peu contribué à l'engagement des militants, de même que les événements en rapport avec la Question jurassienne. Sur ce point, les modalités du recrutement diffèrent considérablement des

conditions de la sensibilisation à la Question jurassienne. Ici, ce sont surtout les événements marquants, tels l'affaire Moeckli, la manifestation des Rangiers ou les plébiscites qui sont à l'origine de l'attention accordée à la Question jurassienne.

Les *modalités du recrutement* ne diffèrent guère d'un mouvement à l'autre, si ce n'est au niveau de l'interaction sociale, plus prononcée encore du côté autonomiste. Ces modalités documentent donc l'influence déterminante des réseaux sociaux dans le processus de mobilisation.

Tab. 2 Modalités du recrutement des militants, selon le mouvement, en %

|                        | Autonomistes | Antiséparatistes | Total |
|------------------------|--------------|------------------|-------|
| Amis, parenté          | <b>59.6</b>  | 47.6             | 53.2  |
| Activités du mouvement | 29.3         | 37.9             | 33.9  |
| Informations           | 2.7          | 4.8              | 3.9   |
| Événements             | 3.7          | 1.6              | 2.6   |
| Divers                 | 12.8         | 16.1             | 14.6  |
| Total                  | 100          | 100              | 100   |
| (n=)                   | 109          | 124              | 233   |

Les *motifs de l'engagement* personnel dans le cadre de la Question jurassienne peuvent être répartis en deux catégories: les motifs de nature collective et les motifs individuels. Les motifs collectifs sont certes prédominants, mais les motifs personnels ne sont pas négligeables pour autant (voir tableau 3 à la page suivante).

Chez les autonomistes, les motifs culturels (dont la principale catégorie a trait à la défense de l'identité) et le sentiment d'enracinement sont prédominants. L'identité jurassienne (au sens collectif et individuel du terme) constitue donc ici le principal motif d'engagement. A titre d'illustration, citons quelques motifs évoqués par les militants eux-mêmes:

- Préserver l'identité culturelle d'un peuple menacé (militant d'UJ).
- Sauvegarder l'âme du Jura. Réunification de notre patrie. Sauvegarde de notre identité culturelle (dirigeante de l'AFDJ).
- Avoir des autorités de langue française. Se sentir chez nous dans notre pays (militant d'UJ).

Tab. 3 Motifs de l'engagement personnel  
dans le cadre de la Question jurassienne, selon le mouvement,  
en % (3 réponses possibles)

| Motifs   | Engagement dans le cadre de la QJ |                  |
|--|-----------------------------------|------------------|
|  | Autonomistes                      | Antiséparatistes |
| <i>Motifs collectifs</i>                           |                                   |                  |
| – motifs historiques                               | 5                                 | 1.6              |
| – motifs culturels                                 | <b>37.5</b>                       | 9                |
| – la situation régnante                            | <b>27.5</b>                       | <b>19.7</b>      |
| – les attitudes et agissements<br>de l'adversaire  | 12.5                              | <b>49.2</b>      |
| – le soutien au mouvement,<br>au groupe d'adhésion | 0.8                               | 3.3              |
| – l'engagement pour<br>ou contre la réunification  | <b>21.7</b>                       | <b>21.3</b>      |
| – autres motifs collectifs                         | 5                                 | 8.2              |
| <i>Motifs personnels</i>                           |                                   |                  |
| – l'attachement, le sentiment<br>d'appartenance    | <b>30.8</b>                       | 10.7             |
| – le sentiment de bien-être,<br>de malaise         | 1.7                               | <b>14.8</b>      |
| – autres motifs personnels                         | 3.3                               | 5.7              |
| Réponses (%)                                       | 145.8                             | 143.4            |
| Réponses (n)                                       | 120                               | 122              |

A ces motifs de nature collective viennent parfois s'ajouter des mobiles de nature personnelle:

- L'amour de la liberté et de la justice. La nécessité et le besoin d'avoir des racines, d'appartenir à une communauté naturelle et historique (dirigeant d'UJ).
- Parce que je suis d'origine jurassienne, que j'ai horreur de la tutelle et que je ne veux pas qu'on me germanise. Que chacun garde sa personnalité propre, sans empiéter (militant d'UJ).
- Un profond sentiment d'appartenir à une communauté de culture et de tradition différente de celle du canton de Berne (militant d'UJ).
- Sincèrement ma grande et vraie souffrance du Jura coupé en deux! C'est tragique, je trouve. Un nouveau canton romand, je trouvais cela logique et encore aujourd'hui, je n'ai rien contre le canton de Berne! (militante d'UJ).

Ces citations expriment le profond attachement des militants autonomistes à l'identité jurassienne qu'ils considèrent menacée.

Le troisième motif évoqué dans l'ordre d'importance se rapporte à la situation des autonomistes dans les districts méridionaux. Elle est marquée par les discriminations qui les frappent, par le manque de liberté de réunion et d'expression dont ils sont victimes.

- Les abus du pouvoir bernois. Les libertés fondamentales bafouées. L'injustice politique (dirigeant d'UJ).
- Les interdictions aux Jurassiens de se réunir, refus de salles, interdiction de déployer le drapeau jurassien lors de cortèges à Moutier. La germanisation (militante Béliier).

La dernière catégorie importante a trait à l'engagement en faveur de la réunification du Jura:

- La lutte pour la réunification du Jura. La défense de notre identité, la lutte contre la germanisation (militante de l'AFDJ).
- Je n'ai pas accepté la séparation de mon petit Jura, tout simplement. C'était si simple, si normal et tout s'est compliqué! Pourquoi? (militante d'UJ).
- J'estime que le Jura et Berne sont séparés par l'économie et la langue. Membre fondateur de la Troisième Force, j'ai vécu son massacre en 1973 par les deux extrêmes. Dès ce moment, la solution: un Jura indépendant (militant d'UJ).
- Approuvant fortement le fédéralisme, je trouve tout naturel que «l'enfant Jura ait sa propre chambre dans la maison suisse» (dirigeante de l'AFDJ).

De leur côté, les antiséparatistes s'engagent avant tout pour combattre ce qu'ils considèrent comme une menace extrême. Un antiséparatiste sur deux évoque les attitudes et comportements de l'adversaire pour motif d'engagement. Après la votation du 16 mars 1975, les militants probernois, et leurs dirigeants en particulier, qualifient d'ingérence «étrangère» toute manifestation de la minorité autonomiste du Jura bernois. Les citations des militants eux-mêmes témoignent mieux que tout commentaire de la forte affectivité liée à leurs motifs:

- Pour lutter plus efficacement contre des gens venus du Nord et voulant nous imposer leurs idées (militant de FD).
- La lutte contre le mensonge propagé par le RJ. Le sauvetage du Jura bernois de l'envahissement des Nordistes (militant de FD).
- L'ingérence des Béliers du Nord, leurs attaques, les dégâts occasionnés par eux dans le Jura-Sud, leurs menaces, leurs attaques contre les forces de l'ordre (militante du GFFD).
- Les actes terroristes des séparatistes et des bandits cagoulés des Béliers (militant de FD).

- La lutte contre le fascisme prôné par le RJ. La crainte de perdre les libertés démocratiques. La lutte contre les théories ethniques et racistes (militant de FD).
- Combattre des hommes qui veulent détruire la démocratie suisse par des mensonges et qui prennent la Suisse pour un faux témoin (militante Sanglier).

Dans cette optique, le combat contre la réunification du Jura s'impose. C'est en effet le second motif d'engagement des militants anti-séparatistes. Il s'agit d'empêcher à tout prix une nouvelle séparation du canton de Berne, garant, à leurs yeux, de liberté et de sécurité:

- Défendre les intérêts du Jura bernois et faire partie du canton de Berne, conserver notre façon de vivre et nos habitudes, différentes des séparatistes (militante du GFFD).
- Rester dans le canton de Berne où l'on respecte les lois, et qui, de plus, est en majorité protestant (militante du GFFD).
- Pour lutter contre la réunification du Jura. Vive le Jura bernois et le canton de Berne! (militante du GFFD).
- Pour lutter contre le séparatisme et léguer à notre jeunesse une Suisse propre et saine. La Suisse n'est pas un clapier (membre fondateur de l'UPJ et dirigeant de FD).

La composante identitaire (principalement confessionnelle, parfois territoriale aussi) est souvent associée à ces motifs de refus:

- Pour rester Bernois. Pour ne pas être sous la main du PDC (militante du GFFD).
- Ne pas se laisser gouverner par un canton catholique. Ne pas se laisser guider par certaines personnes de triste mentalité (militant Sanglier).
- Pour défendre les intérêts du Jura bernois, pour rester dans un canton à majorité protestante, pour rester dans un canton fort (militante du GFFD).
- Je suis protestant, je défends mon porte-monnaie et surtout je suis Suisse. Je ne fête pas le 14 Juillet (militant Sanglier).
- Par mes ancêtres bernois. Parce que ces trois districts doivent rester en majorité bien romands (militante du GFFD).
- Le bien-être de vivre dans le canton de Berne (militante du GFFD).
- Je suis Bernoise de cœur et d'âme! (dirigeante du GFFD).

Bien qu'elles soient plus rares, les allusions à l'origine jurassienne des militants et militantes antiséparatistes sont quelquefois évoquées elles aussi:

- Je suis Jurassienne bernoise et désire le rester (militante du GFFD).

– Car je suis Jurassienne d'origine et me trouve très bien dans le canton de Berne (militante du GFFD).

Les militants antiséparatistes évoquent également la situation dans les districts du Sud pour motif d'adhésion. Il s'agit de défendre le statu quo, par tous les moyens, pour certains d'entre eux:

– Pour nous Jurassiens bernois, l'affaire est réglée, mais si les Béliers et les Jurassiens du Nord veulent la bagarre, ils l'auront voulue. Les fusils parleront (militant Sanglier).

D'autres identifient même leur lutte à un combat contre les forces qui, à leurs yeux, menacent l'édifice helvétique:

– La lutte pour l'unité de la Suisse, pour une Suisse propre, honnête et respectable (militant de FD).

– L'histoire nous apprend pourquoi est née la Confédération helvétique. L'ethnie (francophonie) exaltée par le RJ est le ferment qui vise à l'éclatement de la Suisse. Il y a aussi la question «religions!» (militant de FD).

On constate donc que l'identité collective des autonomistes est avant tout centrée sur l'appartenance à la communauté jurassienne, dont la définition reste quelque peu diffuse. Elle a trait surtout à l'origine ou à un profond sentiment d'attachement. Par opposition, l'identité des militants antiséparatistes est fortement empreinte d'un réflexe défensif, d'une volonté de rejeter une identité qu'ils considèrent comme menaçante et étrangère à leur région (alors qu'elle est celle aussi des autonomistes du Jura-Sud!). Les éléments distinctifs évoqués sont surtout d'ordre confessionnel (catholicisme) et idéologique (comportement «antisuisse» attesté aux séparatistes).

## Conclusions

Le Jura a été le théâtre d'une impressionnante mobilisation sociale. Bien qu'il ait rarement débordé le cadre régional et que sa perception dans l'opinion publique helvétique se limite souvent aux flambées de violence, le conflit jurassien peut sans aucun doute être considéré comme l'un des plus persistants de la période de l'après-guerre. Cette mobilisation sociale est remarquable à plus d'un titre: d'abord par son ampleur exceptionnelle, ensuite par son caractère spécifique, presque exclusivement axé sur la Question jurassienne. Une autre particularité de la mobilisation régionaliste jurassienne concerne son radicalisme. Dans l'actuel Jura bernois, le climat est à tel point polarisé que les éruptions de violence spontanée restent toujours possibles. L'effervescence sociale y a parfois atteint un niveau inhabituel, bien qu'elle

reste très en-deçà des flambées de violence que connaissent d'autres conflits ethno-régionaux. Les tentatives antiséparatistes de criminaliser l'adversaire ne changent rien à cette constatation.

Alors que les caractéristiques sociales des militants sont assez semblables, leurs systèmes de valeurs diffèrent considérablement: les autonomistes sont nettement plus progressistes que leurs adversaires qui, eux, sont de fervents partisans de l'ordre établi. Les premiers font preuve aussi d'un esprit d'ouverture plus prononcé. Les différences relatives à l'identité sont plus prononcées encore. Seul point commun aux deux mouvements, l'importance accordée à l'aspect territorial et linguistique de l'identité. C'est là le signe d'un attachement à la région, malgré des connotations très différentes. Autre trait caractéristique de l'identité militante: le profond attachement des autonomistes à leurs «racines» jurassiennes, et le rejet tout aussi catégorique de ce trait de caractère par les militants antiséparatistes qui «se sentent bien» dans le canton de Berne (que ce soit en tant que Bernois ou Jurassiens bernois). Face à l'identité «revendicative» des autonomistes, l'identité des antiséparatistes est avant tout réactive, défensive. L'affirmation d'une identité propre y est nettement moins développée.

La structure sociale des militants ne permettant pas d'expliquer leur engagement, il fallait rechercher d'autres éléments déterminants. La structure d'une communauté polarisée à l'extrême, la ségrégation des organisations et réseaux sociaux permettent d'appréhender les divisions profondes de la société. C'est dans ce cadre, et par l'intermédiaire des réseaux sociaux que s'est opérée cette impressionnante mobilisation sociale. La spécificité de la socialisation politique opérée au sein des mouvements et l'imperméabilité des structures permettent de comprendre l'homogénéité relative des systèmes de valeur. L'appartenance à un réseau social hermétique, mais aussi l'expérience vécue et le travail de sens des organisations ont profondément marqué la personnalité des militants et leurs systèmes de valeurs. Le fait que les militants autonomistes aient une attitude plus progressiste, plus ouverte, moins confiante envers les institutions établies est le fruit d'une expérience vécue. Leur vision des conflits sociaux est plus «structurelle», plus centrée sur les institutions et les organisations que sur les intentions présumées d'un groupe ou d'individus «fanatiques». A l'opposé, l'attitude renfermée, angoissée des antiséparatistes explique leur aspiration à l'ordre et à son renforcement. Il s'agit pour eux de conserver un acquis fragile sans cesse menacé par les visées d'un adversaire «diabolique». Leur analyse est avant tout «psychologique». Elle repose principalement sur la conception du «bouc émissaire», sur une théorie des motivations singulièrement individualisée. Une vue plus structurelle du conflit n'apparaît que rarement dans leurs



déclarations. Il s'agit en fait d'une appréhension réductionniste de la réalité sociale.

Fort de sa position majoritaire, le mouvement antiséparatiste pratique une politique du refus. Mais c'est là que réside précisément le dilemme: son acharnement à évincer tout ce qui lui paraît susceptible et suspect d'appartenir au patrimoine jurassien n'a d'égal que son incapacité à produire un sentiment d'identité comparable à celui de son adversaire. Cette situation renforce encore une crise identitaire aggravée déjà par l'effondrement de l'industrie horlogère, autrefois symbole de toute une région. Le mouvement probernois ne peut donc s'affirmer que par la négative, par la «négation de l'autre», qu'il faut d'autant plus combattre qu'il fait partie de son propre passé.

Pour sa part, le mouvement autonomiste propage une image unitaire de la communauté jurassienne qui ne reflète que très partiellement la réalité sociale de l'actuel Jura bernois. Le fait de contester à la région sa propre personnalité empêche lui aussi la constitution d'une nouvelle conscience collective, base de l'identité régionale. La stagnation des forces autonomistes dans les districts méridionaux, malgré d'impressionnants succès locaux, est la conséquence logique d'une stratégie fortement centralisée et d'une perspective qui se soucie fort peu des différences existantes.

#### NOTES

<sup>1</sup> La présente contribution reprend certains éléments développés dans la deuxième partie de l'ouvrage *L'écartèlement*, paru aux Editions Canevas/L'Age d'Homme (1991).

<sup>2</sup> Ces indications reposent sur une analyse réalisée à l'Institut de sociologie de l'Université de Zurich et portant sur un corps de données formé d'environ 6000 événements socio-politiques, recensés dans la période de 1945 à 1978 (voir: Kriesi, Lewy, Ganguillet, Zwicky, *Politische Aktivierung in der Schweiz 1945-1978*, Rüegger Verlag, Diessenhofen, 1981). Les activités collectives recensées relèvent tant du domaine conventionnel (pétitions, initiatives populaires, etc.) que du répertoire d'actions non conventionnelles (manifestations contestataires, actions spectaculaires, actes de violence, etc.).

L'évolution du conflit jurassien considérée sous l'aspect de la mobilisation sociale a fait l'objet d'un précédent ouvrage (Ganguillet, *Le conflit jurassien: un cas de mobilisation ethno-régionale en Suisse*, Institut de sociologie de l'Université de Zurich, 1985).

<sup>3</sup> Les données suivantes sont tirées d'une enquête réalisée en 1981 dans le cadre d'une étude consacrée aux mouvements sociaux. Neuf mouvements ont été retenus, dont les mouvements autonomiste et antiséparatiste (Kriesi (Ed), *Bewegung in der Schweizer Politik*, Campus Verlag, Frankfurt/New York, 1985). Des questionnaires ont été adressés aux militants des groupements qui s'engagent dans la partie méridionale du Jura. Il s'agit d'Unité jurassienne, de l'AFDJ et du Groupe Bélier du côté autonomiste, de Force démocratique, du GFFD et du Groupe Sanglier pour le mouvement antiséparatiste.

L'enquête a permis de recueillir les témoignages de 328 militants, domiciliés à Moutier, Tramelan et La Neuveville. Le taux de réponse comporte 36%, score comparable à celui d'autres mouvements sociaux.

<sup>4</sup> Cette constatation vaudrait certainement aussi pour l'origine régionale, facteur démographique dont l'influence est particulièrement controversée dans le conflit jurassien. Malheureusement, cette dimension n'a pas été retenue dans la partie standardisée du questionnaire, destinée à tous les neuf mouvements étudiés. Les travaux consacrés à l'influence des facteurs «structurels» sur le comportement électoral, lors des plébiscites en particulier, ont révélé l'importance de l'origine. Certains auteurs mettent l'accent sur sa prédominance (Bovée et Chèvre, *Cent cinquante ans d'immigration bernoise dans le Jura*, Rassemblement jurassien, Delémont, 1985), d'autres estiment qu'il n'est pas le seul facteur déterminant, ni même le principal dans toutes les régions (Jenkins, *Jura Separatism in Switzerland*, Clarendon Press, Oxford, 1986). Notons encore qu'à notre avis le choix de l'origine en tant que facteur d'identité soulève des problèmes d'ordre méthodique (tels les changements d'origine dus à un mariage, par exemple), et qu'en outre elle ne constitue que l'une des nombreuses facettes de l'identité personnelle.

<sup>5</sup> Le soutien autonomiste aux adversaires du nucléaire n'est peut-être pas dû exclusivement au rejet de l'utilisation de cette forme d'énergie. On pourrait y voir aussi un acte de solidarité en faveur de militants opposés à une certaine politique nationale.

<sup>6</sup> Nous sommes conscients du fait que le questionnaire utilisé en sciences sociales n'est pas l'instrument le mieux adapté à l'étude des identités collectives. Des interviews qualitatives et le recours à la méthode biographique auraient certainement constitué une meilleure approche, mais l'usage de ces techniques eut largement dépassé le cadre des moyens à disposition. Les motifs d'engagement évoqués par les militants eux-mêmes (voir la partie consacrée au processus de mobilisation) nous ont néanmoins fourni des éléments de leur perception sociale nous permettant de mieux cerner les caractéristiques identitaires.

<sup>7</sup> C'est la raison pour laquelle le total des réponses peut dépasser 100%.

